

Ecole de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école du 16 juin 2020

Présents : Maires nouvellement élus : Mrs Choux, Brulé, Roger, De Malliard, Jacquey ; Président du syndicat intercommunal (jusqu'au 24 juin) : Mr Pernot

Représentants des parents d'élèves : Mmes Demange, Roussey, Allienne

Enseignants: Mmes Demougin, Dos Santos, Pradel, et Caland ; Mr Herbin en audio conférence

Absents excusés : Mmes Pouilley, Mr Philippe

Bilan de la coopérative scolaire

Solde au 15.06.2020 : 3100.48 €.

La coopérative est dans l'attente du remboursement de l'acompte versé pour l'entrée annulée au château de Vaux-le-Vicomte ; un avoir a été également établi par l' ODCVL pour la sortie annulée sur le site de « L'eau d'ici » à les Voivres et qui sera reportée à l'année prochaine.

Les commandes de salaisons déposées en mars seront honorées jeudi 18 juin ; un drive extérieur sera mis en place et les familles concernées viendront chercher leurs commandes.

Les comptes seront vérifiés à la rentrée par un parent volontaire.

Des photos de classe style pêle-mêle ont été proposées aux familles à prix coûtant.

Protocole sanitaire

Le protocole établi et mis en place dès le 14 mai , a permis l'accueil des enfants des familles volontaires aux différentes dates de reprise (14 et 18 mai, 2 juin).

Il a été transmis aux parents et aux municipalités.

Il a pu être mis en œuvre grâce à la réactivité de tous : enseignants, municipalité, syndicat et direction.

Les reprises ont été réalisées en plusieurs phases avec demandes aux familles volontaires. Afin d'assurer le protocole une rotation au niveau des élèves de cycle 1 a été nécessaire pour accueillir tous les élèves.

Les groupes constitués sont stables et il n'y a eu pas de brassage.

Si un enfant est malade, le protocole décrit la conduite à tenir et le retour à l'école ne peut être envisagé qu'après avis médical et test le cas échéant. Un courrier est remis aux parents.

Ce protocole sera amené à évoluer en fonction de l'intervention prochaine du Président de la république

Projets pédagogiques

Projet numérique: le syndicat intercommunal s'est engagé dans l'appel à projet « Label Écoles numériques 2020» pour l'acquisition de vidéoprojecteurs, ordinateur, tour pare-feu , câblage et logiciels éducatifs.

*Projet « Labellisation 2024 » : ce projet en lien avec les activités physiques et sportives, a pour objectif général de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive. Dans le cadre cette labellisation , les enseignants proposeront plusieurs projets qui seront exposés lors du premier conseil d'école de l'année 2020/2021.

*Projet « résidence d'artiste » : plusieurs classes se sont portées volontaires. Les enseignants monteront le projet en septembre avec l'artiste dès qu'il sera connu.

*Projet avec l' Ecole départementale de musique : la classe de Mme Pradel est demandeuse pour un projet « Orchestre débutant ».

*Projet en littérature : le projet qui n'a pu aboutir cette année et reconduit pour la classe de Mr Herbin avec un auteur de la littérature de jeunesse, Bernard Villiot.

Répartition des élèves à la rentrée

Les inscriptions ont été faites par mail après demande adressée au syndicat ou en mairie.

Cette répartition est discutée en conseil des maîtres.

La rentrée est prévue mardi 1^{er} septembre pour tous les élèves de l'école..

Comme chaque année, des modifications pourraient survenir en cas d'inscriptions ou de radiations d'ici à la rentrée. A cette date, 109 élèves sont attendus.

Maternelle PS /MS/GS : 11+13+6=30

Grande section / CE1: 13+11=24

CP/CE1 : 16+1=17

CE2 : 17

CM1/CM2 :9+10= 19

Les parents recevront les listes de fournitures par mail (elles seront aussi sur le blog)

Questions diverses

*Travaux d'été : la liste des travaux sera déposée auprès de Mr le maire et du président du syndicat intercommunal. Il s'agira avant tout de déménager les tables et le matériel lié à la nouvelle répartition des classes.

*Mme Caland , au nom de toute l'équipe enseignante remercie :


- les différents membres du conseil d'école- parents et élus- pour leur aide humaine, matérielle et financière, pour leur participation et pour leur disponibilité tout au long de l'année ; pour le soutien et l'étroite collaboration) pour la réouverture de l'école (matériel lié au protocole, mise à disposition de personnel supplémentaire)

-les parents qui ont relayé au mieux le travail des enseignants à la maison. Leur implication dans cette continuité était essentielle pour que les enfants puissent maintenir, renforcer leurs acquis et continuer les apprentissages.

-les enseignants pour leur engagement dans une façon de travailler qui a demandé beaucoup d'investissement.

La directrice,

M.C Caland



la secrétaire,

F.Dos Santos

